

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1662>



Lycée européen Charles-de-Gaulle à Dijon

Lycée européen Charles-de-Gaulle : tract et pétition sur l'organisation des voyages.



Sites académiques de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -
Publication date: vendredi 15 septembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Notre "lycée européen", qui fait beaucoup de voyages scolaires, a, cette année, un nouveau proviseur.

– À la pré-rentrée, **tract et pétition** :

Les soussignés :

â€” refusent toute heure de remplacement qui serait proposée dans le cadre des décrets d août 2005 mettant en œuvre la loi Fillon,

â€” déclarent qu'ils ne prendront part ni à l'organisation, ni à l'accompagnement de voyages et sorties pédagogiques si ceux-ci donnent lieu à des remplacements dans le cadre de ces décrets, en déplorant d'être contraints à cette extrémité,

â€” dénoncent le fait que ces mesures sont une atteinte au droit à la formation continue dans la mesure où les stages constituent « une absence prévisible »,

â€” rappellent que les moyens existant pour assurer les remplacements (les postes de T.Z.R.) sont en diminution constante et détournés de leur destination initiale.

De même, les soussignés s'opposent de manière ferme et résolue au *Conseil pédagogique* défini par la circulaire n° 2006-051 du 27 mars 2006 relative à la préparation de la rentrée 2006 (conformément à la motion votée par les représentants des personnels enseignants au C.A. du 22 juin 2006).



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
